

139/140

REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

REVUE TRIMESTRIELLE
DE L'ASSOCIATION D'ÉCONOMIE
FINANCIÈRE, N° 139/140
3^e et 4^e TRIMESTRES 2020

NUMÉRO
SPÉCIAL

L'ÉCONOMIE, LA FINANCE
ET L'ASSURANCE
APRÈS LA COVID-19

Risques
Les cahiers de l'assurance

ASSOCIATION D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée le 11 mai 1987 (J.O. du 3 juin 1987)

Siège social : 56, rue de Lille, 75007 Paris.

MEMBRES

Membres : Agence française de développement, Association française de la gestion financière, Amundi, Autorité des marchés financiers, Autorité des normes comptables, Autorité marocaine du marché des capitaux, Axa, Banque de France, Banque Delubac & Cie, Banque européenne d'investissement, Barclays, BlackRock, BNP Paribas, Bouygues, Bredin Prat, Candriam, Citi, CNP Assurances, Covea, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Deutsche bank, Direction générale du Trésor, Fédération bancaire française, Goldman Sachs Paris Inc. & Cie, Groupe Caisse des Dépôts, HSBC, Idinvest, Kepler Corporate Finance, La Banque Postale, Lazard Frères, Morgan Stanley, Natixis, Paris Europlace, Scor, Société Générale, UniCredit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Robert Ophèle, *Président, Autorité des marchés financiers*

Membres de droit : Autorité des marchés financiers, Banque de France,
Direction générale du Trésor, Groupe Caisse des Dépôts.

Membres administrateurs : Amundi, Association française de la gestion financière, Axa, Bouygues, Bredin Prat, Covea, Fédération bancaire française, HSBC, La Banque Postale, Morgan Stanley.

Délégué général de l'Association : Sylvain de Forges

Trésorier de l'Association : Olivier Bailly

CONSEIL D'ORIENTATION

Présidents d'honneur

Jean-Claude Trichet, Christian Noyer

Président : François Villeroy de Galhau, *Gouverneur, Banque de France*

Jean-Pascal Beaufret, *Managing director, Goldman Sachs Paris*

Afif Chelbi, *Président honoraire, Conseil d'analyses économiques tunisien*

Benoît Cœuré, *Member of the Executive Board, Banque centrale européenne*

Ambroise Fayolle, *Vice-Président, Banque européenne d'investissement*

Bernard Gainnier, *Président, PwC France*

Antoine Gosset-Grainville, *Avocat à la Cour, BDGS Associés*

Olivier Guersent, *Directeur général, COMP-UE*

Nezha Hayat, *Présidente, Autorité marocaine du marché des capitaux*

Hans-Helmut Kotz, *CFS, Université Goethe, Francfort*

Eric Lombard, *Directeur général, Groupe Caisse des Dépôts*

Pascal Grangé, *Directeur financier, Bouygues*

Robert Ophèle, *Président, Autorité des marchés financiers*

Alain Papiasse, *Chairman CIB, BNP Paribas*

Olivier Pastré, *Conseiller scientifique REF ; Professeur émérite, Paris 8*

Patricia Plas, *Directrice des Affaires publiques et des Relations institutionnelles, Axa*

Emmanuel Moulin, *Directeur général, Direction générale du Trésor*

Rémy Rioux, *Directeur général, Agence française de développement*

Patrick Soulard, *Directeur général, Unicredit*

Augustin de Romanet, *Président, Paris Europlace*

Jean-Luc Tavernier, *Directeur général, Insee*

Didier Valet, *Vice-Président Industrie, Institut Louis Bachelier*

Claire Waysand, *Directrice générale adjointe, Engie*

Les membres du Conseil d'administration sont invités à participer au Conseil d'orientation.

LA CRISE DE LA COVID-19 DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : QUELLES CONSÉQUENCES ET QUELLES PERSPECTIVES ?

Rémy Rioux

Directeur général, Agence française de développement (AFD)

Alexis Bonnel

Conseiller prospective, climat et développement durable, AFD

Hélène Djoufelkit

Directrice, Département diagnostic économique et politique publique, AFD

Cécile Valadier

Directrice adjointe, Département diagnostic économique et politique publique, AFD

■ Alors que la crise financière internationale de 2008 avait relativement épargné les pays émergents et en développement (PED), la crise liée à la Covid-19 les a touchés de plein fouet, provoquant des récessions inédites dans toutes les régions du monde. L'effondrement du commerce et de l'investissement, des cours des matières premières, et le tarissement des sources de financement externes sont les principaux canaux de transmission de cette crise aux PED. Les pays et les populations vulnérables paieront vraisemblablement le plus lourd tribut à cette crise économique, remettant les enjeux sociaux au premier plan. Alors que la contrainte budgétaire limite les capacités de relance de nombreux PED, les banques publiques de développement peuvent contribuer à relever le défi d'une sortie de crise durable et résiliente.

■ **THE COVID-19 CRISIS IN EMERGING AND DEVELOPING COUNTRIES: IMPACTS AND PROSPECTS**
Unlike in 2008 during the global financial crisis, emerging and developing countries have been hit hard by the Covid-19 crisis. Each region of the developing world will be in recession in 2020, which is unprecedented historically. The collapse of international trade, investment and commodity prices along with the sudden stop in capital flows are the main channels through which emerging and developing countries will be impacted. Vulnerable countries and people are likely to suffer the most from the economic crisis, putting social stakes front and center. As emerging and developing countries' financing constraints are painfully binding, public development banks are in a position to help rise to the challenge of building back better.

Les effets de la crise de la Covid-19

A la différence d'autres crises majeures, la crise liée à la Covid-19 a touché simultanément l'ensemble des pays émergents et développés en un temps réduit. Sur le plan sanitaire, d'abord. Un mois et demi seulement s'écoule entre la déclaration de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) caractérisant l'épidémie d'urgence de santé publique internationale et la première vague de confinements en dehors de Chine. Mais aussi sur le plan économique. Contrairement à la crise financière internationale de 2008, c'est l'économie réelle qui a été touchée en premier lieu avec la détérioration, pour une part irréversible, des capacités de production et de consommation dans de nombreux pays.

Dans ce contexte, le Fonds monétaire international (FMI) table – selon ses prévisions d'octobre 2020 – sur une contraction de 3,3 % de l'activité des pays émergents et en développement (PED) en 2020. En comparaison, les PED avaient réussi à maintenir une croissance positive en 2009, à hauteur de 2,8 % en moyenne. Toutes les régions du monde émergent et en développement devraient être en récession en 2020, y compris l'Asie, moteur de la croissance mondiale sur la dernière décennie. L'Amérique latine serait le continent le plus durement touché (-8,1 % de croissance), tandis que l'Afrique et l'Asie connaîtront des récessions de moindre ampleur (-3 % et -1,7 % respectivement), mais inédites sur les trente dernières années. Dans les pays à faible revenu, relativement moins exposés aux chaînes de valeur mondiales en dehors des prix des matières premières, la récession devrait être plus limitée (1,2 %), mais avec des impacts significatifs sur le niveau de vie des populations.

Par ailleurs, de fortes incertitudes pèsent sur la vigueur de la reprise possible en 2021, prévue par le FMI à 6 % pour l'ensemble des PED. Cette reprise, tributaire d'une normalisation de la situation sanitaire, ne permettra sans doute pas de retrouver le niveau d'activité observé en 2019 avant au moins la fin

de 2021. De plus, la crise actuelle devrait également avoir un effet durable sur la croissance potentielle de ces pays, remettant en question leurs trajectoires de développement.

Cette crise de l'économie réelle dans les pays émergents et en développement s'explique par des canaux de transmission multiples. L'effondrement du commerce international – qui pourrait se contracter de plus de 13 % en 2020 selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – et du tourisme devrait peser sur les recettes d'exportation des PED et donc sur leur capacité à générer des devises via leur système productif. La baisse de la demande interne devrait néanmoins entraîner une compression des importations dans de nombreux pays, atténuant l'impact sur le déficit commercial, mais avec des conséquences récessives sur la croissance et l'emploi.

La détérioration rapide des perspectives de croissance mondiale a, en outre, entraîné une forte baisse des cours de la plupart des matières premières (hormis celui de l'or) entre février et avril, pénalisant fortement les pays exportateurs. En particulier, le cours du Brent est tombé à 20 dollars le baril en avril 2020 – la baisse de la demande étant aggravée par le choc d'offre résultant des désaccords entre les membres de l'Opep+ sur la réduction des volumes de production –, avant de remonter autour des 40 dollars le baril en moyenne, soit un niveau moyen bien inférieur à celui du début de 2020 (autour de 65 dollars le baril). Les matières premières agricoles ont été moins affectées, même si la mise en place annoncée de restrictions à l'exportation pour certaines denrées pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire de plusieurs pays en développement, très dépendants des importations de biens alimentaires. Contrairement à 2009, les mesures de relance budgétaire prises par la Chine, de moindre ampleur et ciblées sur des secteurs différents, ne permettent pas d'espérer un effet d'entraînement sur les économies émergentes et en développement exportatrices de matières premières.

La forte baisse attendue des transferts de migrants en provenance des économies avancées pourrait éga-

lement dégrader le solde du compte courant de la balance des paiements de nombreux pays. Une étude de la Banque mondiale estime que ces transferts devraient chuter de -20 % en moyenne par rapport à 2019 pour les pays à revenu intermédiaire, les économies en développement d'Europe et d'Asie centrale (-27,5 %), d'Afrique subsaharienne (-23,1 %) et d'Asie du Sud (-22,1 %) étant susceptibles d'être les plus durement touchés.

Cette crise sanitaire, doublée presque instantanément d'une crise économique, replace la question sociale au cœur des préoccupations, alors que de multiples indicateurs soulignent que le plus lourd tribut sera payé par les plus vulnérables.

C'est ce que révèlent les postes d'observation internationaux. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'indice de développement humain dans le monde – qui mesure conjointement le niveau d'éducation, le niveau de santé et le niveau de vie – est en passe de baisser en 2020 dans la plupart des pays et des régions du monde. Il s'agit d'une première depuis que le concept a été mis au point en 1990. Dans de nombreux pays, le choc de la crise devrait détériorer simultanément les trois composantes de l'indice : baisse du revenu en lien avec la contraction de l'activité économique ; décès directs dus à l'épidémie et hausse des décès infantiles de maladies évitables ; enfin la fermeture des écoles et le manque d'accès à Internet sont susceptibles de porter le taux effectif de déscolarisation à des niveaux jamais atteints au niveau mondial depuis les années 1980.

La Banque mondiale a également revu à la hausse son estimation de l'impact du coronavirus sur la pauvreté dans le monde. Après avoir diminué de manière continue depuis vingt ans, la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté (au seuil de 1,90 dollar par jour) devrait augmenter à nouveau en 2020 à plus de 9 % (contre une baisse attendue avant la crise à 7,9 %). Selon le scénario retenu, entre 88 et 115 millions de personnes basculeraient ainsi dans l'extrême pauvreté en 2020.

Ce nombre pourrait atteindre 150 millions à l'horizon 2021, soit 1,4 % de la population mondiale. Selon des projections réalisées par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la pandémie de la Covid-19 pourrait pousser 29 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté. En Côte d'Ivoire, sept millions de personnes sont déjà passées sous le seuil de pauvreté selon l'Institut national de la statistique ivoirien et le Pnud. L'Asie du Sud, et l'Inde en particulier, devrait enregistrer la plus forte hausse du nombre de pauvres à la suite de la pandémie. Dans les sociétés et les États vulnérables aux crises et aux conflits, la pandémie pourrait également entraîner une fragilisation accrue des institutions. La crise sanitaire de la Covid-19 va s'ajouter à des crises déjà existantes dans des pays déjà victimes de conflits et affaiblir un peu plus la souveraineté des États.

Parce qu'elles sont moins résilientes aux chocs, la crise sanitaire de la Covid-19 semble avoir un impact socioéconomique plus fort sur les populations les plus vulnérables, aggravant ainsi les inégalités entre et au sein des pays, en termes d'emplois, de revenus, d'éducation et de santé, y compris dans une dimension territoriale. Les femmes sont particulièrement exposées, nombreuses dans l'emploi à domicile, le travail domestique et le commerce de rue, et souvent pourvoyeuses de revenus et de sécurité alimentaire pour des personnes dépendantes. En outre, selon une étude de l'OMS ⁽¹⁾, conduite en 2019 auprès de 104 pays, 70 % des emplois dans le « *care* » étaient occupés par des femmes. Le confinement a par ailleurs aggravé à leur endroit les violences conjugales.

Ces tendances sont corroborées par l'éclairage local du réseau de l'Agence française de développement (AFD) qui souligne cependant la résilience de l'Afrique. Le secteur informel et les PME-TPE ont été immédiatement touchés par les mesures de confinement dont l'impact économique est équivalent, voire supérieur, à celui des chocs sécuritaires tels qu'on les observe au Sahel ou au Moyen-Orient. L'emploi formel et informel traverse ainsi déjà une crise sans précédent avec des conséquences sociales majeures dans des pays déjà marqués par un fort

taux de chômage, en particulier en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud. C'est ce qui contribue à expliquer l'augmentation, immédiatement perceptible, du nombre de personnes en situation de grande pauvreté.

Les classes moyennes, qui émergeaient difficilement, sont, elles aussi, menacées et voient leur situation se dégrader rapidement. Cette dégradation a des conséquences majeures sur les équilibres économiques, sociaux et environnementaux des pays concernés, tout particulièrement dans les pays à revenu intermédiaire, sur le pourtour méditerranéen, en Afrique australe et en Amérique latine. La fragilisation se propage aux diasporas de ces pays dans le monde entier avec pour conséquence une forte baisse des transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine, notamment en Afrique du Nord.

Dès lors, la riposte sanitaire a été accompagnée de mesures sociales parfois exceptionnelles. Destinées à compenser les pertes de revenus associées au confinement, les gouvernements ont le plus souvent dû recourir à des mesures *ad hoc* du fait de la faiblesse des systèmes de protection sociale et de soutien aux PME. C'est le sens de la suspension du paiement des factures de services essentiels tels que l'eau et l'électricité à laquelle les pouvoirs publics ont eu recours. La crise a aussi été l'occasion d'accélérer la mise en place de dispositifs de transferts aux plus pauvres dans certains pays – au Maroc, en Tunisie et au Brésil, par exemple –, y compris dans le secteur informel, ouvrant une réflexion sur l'évolution et la soutenabilité des mécanismes de protection des populations qui seront durablement touchés.

Sur le continent africain, l'expérience d'autres épidémies – notamment celle d'Ebola – a pu favoriser la réactivité des gouvernements et des communautés qui s'est aussi confirmée sur le plan social et économique. L'importance de l'agriculture dans l'emploi et la part élevée de la population vivant en zone rurale ont probablement constitué un autre facteur de résilience. En effet, la crise frappe davantage les ménages urbains que ruraux. En Côte d'Ivoire, par exemple, plus de 72 % des chefs de ménage en chômage tech-

nique du fait de la Covid-19 résident à Abidjan, contre seulement 28 % à l'intérieur du pays. Les systèmes de solidarité informels – familiaux ou communautaires – ont pu, dans une certaine mesure, compenser la fragilité des systèmes de protection sociale.

Enfin, le numérique s'est révélé être un facteur premier de cette résilience sociale pour l'accès aux services de base, stimulant l'innovation qui s'avère très dynamique en cette période de crise (par exemple, les plateformes de télémédecine Kiosque Octopus en Guinée et Coronat.org en Equateur et en Colombie, concours Tech4Islands pour le rebond des « îles d'après » en Polynésie, etc.). A l'inverse, la crise a révélé la fracture numérique touchant les plus vulnérables et accentuant encore leur difficulté à accéder aux services essentiels et aux amortisseurs de la crise mis en place (éducation à distance, *mobile money*, e-services, etc.).

Cette crise pose avec force l'équation du financement d'une relance durable dans un contexte budgétaire contraint alors que les besoins de financement augmentent.

Les marges de manœuvre des Etats apparaissent très variables. Si certains – en Asie, pour partie en Amérique latine et dans quelques cas en Afrique – ont pu mobiliser leurs capacités intrinsèques, d'autres – les pays pauvres prioritaires en premier lieu – n'ont quasiment aucune marge de manœuvre du fait d'une absence d'espace budgétaire. Dans nombre de pays, cela préfigure une accélération du questionnement sur le rapport à l'Etat par les sociétés civiles et les entreprises et de potentiels troubles sociaux majeurs en réaction à la gestion de la crise ou à ses conséquences intrinsèques.

On en voit les prémices en Afrique et en Amérique latine. Cela s'accompagne de premiers signaux de mise en place ou d'accélération de schémas de gouvernance autoritaires ou préfigurant de potentiels modèles de relance non durable, sacrifiant les exigences sociales et environnementales au profit d'une relance économique rapide.

La contrainte budgétaire et le poids de la dette publique limitent les capacités de relance de nombreux PED et la réponse budgétaire à la crise, contenue à ce stade, est sans commune mesure avec celle observée dans les pays avancés. Pour répondre à la hausse des dépenses de santé et de soutien à l'activité économique et aux populations les plus fragiles, de nombreux pays n'ont pas d'autre choix que de couper dans d'autres dépenses, à enveloppe constante. La baisse des recettes fiscales, du fait du ralentissement attendu de l'activité, contribuera également au creusement des déficits budgétaires. La politique monétaire dispose de plus de marges de manœuvre du fait de la pression désinflationniste exercée par la baisse de la demande, mais la réduction du différentiel des taux d'intérêt réels avec les États-Unis est susceptible d'accélérer les sorties de capitaux et la dépréciation de la monnaie locale dans les pays dépendants des flux de capitaux. Conséquence de cette moindre capacité d'action, l'impact de la crise pourrait être plus marqué et plus durable dans les PED que dans les économies avancées.

Enfin, le besoin de financement externe (BFE) des PED devrait augmenter en 2020, voire au-delà. La couverture du BFE est traditionnellement assurée par trois canaux, susceptibles d'être négativement affectés par la crise actuelle : les flux entrants d'investissements directs à l'étranger (IDE) et/ou d'investissements de portefeuille, l'endettement et l'utilisation des réserves de change. Dans son rapport sur l'investissement dans le monde, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) anticipe une baisse moyenne des IDE au niveau mondial de près de 40 % en 2020-2021 par rapport à 2019. Le resserrement des conditions de financement externe des PED matérialisé par 1. le niveau toujours élevé, voire prohibitif pour certains pays, des *spreads* par rapport au début de 2020 et 2. la lente reprise des flux de capitaux après des sorties records (90 Md\$) souligne l'importance que revêt le soutien financier des bailleurs officiels et des institutions financières internationales pour de nombreux pays. Le moratoire du G20 sur les échéances de remboursement de dette souveraine (et son extension à juin 2021) contribue à

libérer de l'espace budgétaire pour les pays les plus fragiles, même si les volumes annoncés pourraient s'avérer insuffisants au vu de l'ampleur des besoins (autour de 5 Md\$ pour la première phase du moratoire). Enfin, du fait des sorties de capitaux et de la baisse de la demande externe, des tensions sur la liquidité en dollars de nombreux pays émergents se sont matérialisées par des baisses conséquentes de leurs réserves en devises en mars/avril 2020, qui pourraient mettre en difficulté les pays les plus fragiles.

Les banques publiques de développement : un atout post-Covid

Aux enjeux sociaux et aux contraintes financières s'ajoute le défi d'une relance durable que les banques publiques de développement (BPD) peuvent contribuer à relever. Du fait des contraintes budgétaires et d'une capacité d'accès à l'emprunt souvent limitée, la mobilisation des gouvernements et des banques centrales dans les PED, dans ces circonstances inédites, est restée de moindre ampleur que celle des économies avancées. D'après le FMI, le déficit budgétaire des économies avancées se creuserait en moyenne à 14,4 % du PIB en 2020, celui des économies émergentes s'établirait à 10,7 % du PIB, tandis que celui des pays à faible revenu n'atteindrait que 6,2 % du PIB. Or les mesures de soutien à l'économie, à destination des entreprises et des travailleurs, sont essentielles pour limiter les effets de la crise.

Les réponses principalement nationales illustrent la faible capacité des organisations régionales pour répondre à ce type de crise et la nécessité d'accompagner le renforcement de certains acteurs transnationaux. En revanche, le rôle des banques de développement nationales et régionales s'annonce décisif dans l'intensité et la nature des politiques qui seront conduites dans les pays dans lesquels elles agissent. Cela est d'ores et déjà observable par leurs réactions à court terme avec, par exemple, l'initiative Patimfa d'Afreximbank

en Afrique ou des banques régionales latino-américaines ou asiatiques et leur implication dans la réflexion sur les processus de relance à moyen terme et long terme.

La priorité d'un redémarrage rapide de l'économie a ouvert le débat sur la nature et la qualité de ce redémarrage. S'agit-il de retrouver le plus rapidement possible la situation d'avant ou au contraire d'accompagner la transition des économies vers le monde d'après ? L'investissement public joue un rôle crucial pour créer des emplois et stimuler la croissance. Loin d'évincer l'investissement privé, l'investissement public peut avoir des effets de stabilisation et d'entraînement dans un contexte d'incertitude persistante. Pour les pays les moins endettés, il peut être financé à faible coût, du fait de taux d'intérêt sans doute durablement bas. De plus, les effets multiplicateurs en termes d'emplois des investissements dans les secteurs de la transition énergétique (électricité verte, bâtiments à haut rendement énergétique, etc.) sont considérablement plus élevés que dans les secteurs traditionnels (entre 5 et 14 emplois directs pour chaque million de dollars investis, contre 2 et 3 emplois d'après le FMI [2020a]). Loin de l'idée reçue que la priorité à la relance économique doit se faire au détriment de la lutte contre le changement climatique, des politiques de relance efficaces existent, qui permettent également la réduction des émissions de gaz à effet de serre [Hepburn *et al.*, 2020].

Les banques publiques de développement (BPD) se retrouvent en première ligne pour faciliter une sortie de crise durable et résiliente. Avant la crise de la Covid-19, de nombreuses banques de développement menaient déjà une réflexion collective, méthodologique et opérationnelle sur la compatibilité de leurs financements et, au-delà, sur l'alignement de leurs activités avec les accords internationaux sur le climat et les objectifs du développement durable (ODD) signés par leurs propres gouvernements et actionnaires en 2015. L'International Development Finance Club (IDFC), rassemblant vingt-six des plus grandes banques de développement, nationales, régionales et internationales, a notamment créé plusieurs groupes de travail pour rendre opérationnel cet alignement,

tandis qu'un groupe international de chercheurs ont lancé une série de travaux sur l'inclusion et l'effet d'entraînement des BPD dans l'architecture financière internationale, sur leur modèle économique, sur la caractérisation d'un financement compatible avec le climat et les ODD, ainsi que sur les systèmes de régulation, de gouvernance et de mandat adaptés.

La crise de la Covid-19 a renforcé l'utilité des BPD et le besoin d'en utiliser tout le potentiel. Au moment où les financements privés se tarissent, parfois drastiquement dans les pays en développement, et où il est indispensable de relancer fortement l'investissement public, les BPD ont un rôle majeur à jouer. Ces institutions, multilatérales, régionales, nationales ou locales, sont plus de 450 à opérer au service de leurs gouvernements partout dans le monde, développé comme en développement. Elles mobilisent chaque année plus de 2 000 milliards de dollars, soit 10 % de l'ensemble des investissements annuels globaux, publics et privés. Elles disposent d'une autonomie financière et juridique et peuvent démultiplier les moyens qui leur sont confiés. Assurant un rôle contracyclique en temps de crise, comme ce fut déjà le cas lors de la crise financière de 2008-2009, elles ont d'ores et déjà déployé des instruments de relance économique dans le cadre de la présente crise sanitaire. Avec leurs mandats d'intérêt général, de long terme et pour le long terme, elles représentent aussi les instruments les mieux placés pour concilier des financements de relance post-crise avec des objectifs de plus long terme de protection de la nature et de réduction des inégalités. Elles cherchent également à mobiliser le secteur privé dans le même but.

Le mouvement Finance en commun, qui s'incarne par une coalition globale des BPD et de leurs partenaires, vise à réorienter le système financier vers l'impératif d'une relance durable.

Avant même la crise de la Covid-19, le club IDFC et la World Federation of Development Finance Institutions (WFDI) avaient identifié le besoin de réunir pour la première fois l'ensemble des BPD de la

planète pour mieux faire connaître et reconnaître leur rôle, consolider leur action collective pour davantage d'impacts sur les agendas climat et ODD, et promouvoir la mobilisation de toutes leurs capacités qui ne sont à ce jour que partiellement exploitées, en lien avec leurs gouvernements et régulateurs et leurs partenaires du secteur privé, du monde de la recherche et de la société civile. Avec la crise de la Covid-19, le soutien pour le lancement d'une initiative d'ampleur associant l'ensemble de ces acteurs n'a cessé de s'accroître.

Le sommet Finance en commun qui s'est tenu les 9-12 novembre 2020 dans le cadre du Forum de Paris pour la paix a matérialisé cette initiative. Le sommet a réuni l'ensemble des BPD de la planète, directement et via les grandes associations de banques de développement, y compris l'ensemble des banques multilatérales de développement, avec le soutien de nombreux partenaires dont le système onusien (Pnud ; Pnue – Programme des Nations unies pour l'environnement), de nombreux gouvernements, l'OCDE, la Commission européenne, le FMI, mais aussi les grandes conventions internationales sur le climat ou la biodiversité ou encore le Forum Génération Égalité. Trois messages principaux ont émergé de ce sommet : 1. la réponse à la crise sanitaire et socioéconomique de la Covid-19 et la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat et des ODD constituent une et même urgence ; 2 les BPD ont une responsabilité et un rôle essentiels pour une reconstruction durable et résiliente et ont décidé de s'engager plus fortement encore dans cette voie en faisant évoluer leurs stratégies, leurs activités et leurs façons de faire ; 3. tout le potentiel collectif des BPD doit être libéré, afin de faciliter la redirection de l'ensemble des flux financiers publics comme privés vers des investissements de développement durable.

Une déclaration, signée par l'ensemble des BPD de la planète, concrétise un nouveau mode d'action collective pour aborder l'équation financière de mondes d'après la Covid-19 durables et résilients. Cette déclaration, établie en présence des principaux partenaires des BPD, a consigné les engagements et les messages du sommet. Le document reprend éga-

lement nombre de recommandations des travaux de recherche et invite les gouvernements, les régulateurs et les partenaires à unir leurs forces pour adapter en conséquence la gouvernance et les mandats des BPD, leur régulation, leurs modèles économiques, ou encore pour avancer sur la caractérisation de la finance durable. La déclaration constitue également pour la première fois une coalition globale des BPD, incarnant l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des ODD et la nécessité d'un règlement multilatéral des problèmes globaux. La mise en place de cette coalition de BPD représente une avancée majeure et le mouvement Finance en Commun est amené à prendre de l'ampleur dans les mois et les années à venir (COP 26 sur le climat, COP 15 sur la biodiversité, sommet sur le financement de l'Afrique, Forum Génération Égalité, mais aussi sommets du G7/G20, etc.), pour que l'ensemble du système financier, au Nord comme au Sud, investisse dans un avenir en commun.

Note

1. Voir WHO [2019].

Bibliographie

Banque mondiale, "Poverty and Shared Prosperity 2020", 2020.

Cnuced, Rapport sur l'investissement dans le monde en 2020, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, juin 2020.

Finance in Common Summit, "Joint Declaration of All Public Development Banks in the World", novembre 2020.

FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », Fonds monétaire international, octobre 2020, 2020a.

FMI, « Moniteur des finances publiques », Fonds monétaire international, octobre 2020, 2020b.

HEPBURN C. ; O'CALLAGHAN B. ; STERN N. ; STIGLITZ J. ; ZENGHELIS D., “Will Covid-19 Fiscal Recovery Packages Accelerate or Retard Progress on Climate Change?”, Oxford Smith School of Enterprise and the Environment, Working Paper, n° 20-02, 2020.

RATHA D. ; DE S. ; KIM E. J. ; PLAZA S. ; SESHAN G. ; YAMEOGO N. D., “Covid-19 Crisis Through a Migration Lens (English)”, Banque mondiale, Migration and Development Brief, n° 32, 2020.

WHO, “Gender Equity in the Health Workforce: Analysis of 104 Countries”, World Health Organisation, Working Paper, n° 1, mars 2019.

R E V U E D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Présidents d'honneur

Jacques Delmas-Marsalet

Hélène Ploix

**

Thierry Walrafen, *Directeur de la publication*

Olivier Pastré, *Conseiller scientifique*

Xavier Mahieux, *Responsable éditorial*

Patrick Artus, *Directeur de la recherche et des études, Natixis*

Raphaëlle Bellando, *Professeur, Université d'Orléans*

Christian de Boissieu, *Professeur, Université Paris I*

Jean Boissinot, *Conseiller des gouverneurs, Banque de France*

Pierre Bollon, *Délégué général, Association française de la gestion financière*

Arnaud de Bresson, *Délégué général, Paris Europlace*

Jean-Bernard Chatelain, *Professeur, Université Paris I, GdRE « Monnaie Banque et Finance »*

Jézabel Couppey-Soubeyran, *Maître de conférences, Université Paris I Panthéon Sorbonne*

Claude Diebolt, *Directeur de recherche au CNRS, Université de Strasbourg*

Jean-Louis Fort, *Avocat à la Cour*

Stéphane Gallon, *Directeur de la division études, stratégie et risques, AMF*

Olivier Garnier, *Directeur général des statistiques, des études et de l'international, Banque de France*

Ulrich Hege, *Professeur, Toulouse School of Economics (TSE)*

Pierre Jaillet, *Chercheur associé, IRIS*

Fatos Koc, *Responsable de la gestion de la dette publique, OCDE*

Frédéric Lobe, *Professeur, Université de Lille II, SKEMA*

Catherine Lubochinsky, *Professeur, Université Paris II – Assas*

Sylvie Mathérat, *Groupe de haut niveau de la Commission européenne sur l'Union des marchés de capitaux*

Jean-Paul Pollin, *Professeur, Université d'Orléans*

Philippe Trainar, *Professeur, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)*

Natacha Valla, *Directrice générale adjointe de la politique monétaire, Banque centrale européenne*

38, rue de Ponthieu – 75008 Paris

Tél. : 01 73 44 03 20

Courriel : REF@aef.asso.fr

Site Internet : www.aef.asso.fr

L'économie, la finance et l'assurance après la Covid-19

Avant-propos

Les institutions financières françaises face à la crise de la Covid-19

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Introduction

SYLVAIN DE FORGES, OLIVIER PASTRÉ

Retour sur l'histoire et perspectives

Histoire des modèles pandémiques

PIERRE-CHARLES PRADIER

Assurance et crises pandémiques

PIERRE MARTIN

L'économie de la peste dans les villes du XVII^e siècle

PIERRE DOCKÈS

La Covid-19, une chance pour l'Europe ?

PERVENCHE BERÈS

Crise de la Covid-19 : la place de l'assurance

dans le monde d'après

FLORENCE LUSTMAN

Renouveler la gestion de crise

STANLEY MCCHRYSAL

Les entreprises face à la Covid-19

Assurer l'avenir dans un monde incertain

THOMAS BUBERL

La capacité de réaction des banques dans la crise

de la Covid-19

LORENZO BINI SMAGHI

La gestion ESG, une solution à la crise de la Covid-19 ?

JEAN-JACQUES BARBERIS, MARIE BRIÈRE, SIMON JANIN

Quelques enseignements de l'impact de la Covid-19

sur le secteur de l'assurance

MARIE-DOHA BESANCENOT, CORINNE CIPÌÈRE

L'hôpital public face à la crise de la Covid-19

MIREILLE FAUGÈRE

L'économie face à la Covid-19

Pour une solution assurantielle aux catastrophes exceptionnelles

FLORENCE LUSTMAN

L'action des assureurs dans la crise de la Covid-19

PATRICK DIXNEUF

Cinq leçons sur l'avenir de l'assurance santé

après la Covid-19

ANDRÉ RENAUDIN

La résilience du secteur de l'assurance dans la crise

de la Covid-19

JÉRÔME JEAN HAEGELI, PATRICK SANER

Le rôle des assureurs crédit dans la crise de la Covid-19

WILFRIED VERSTRAETE

Covid-19 : les banques françaises au service de l'économie

MAYA ATIG

La gestion d'actifs, mobilisation de l'épargne face à la crise de la Covid-19

PIERRE BOLLON, THOMAS VALLI

Le *private equity* face à la crise de la Covid-19

MONIQUE COHEN

De l'intervention publique dans la crise de la Covid-19

DOUGLAS J. ELLIOTT

La pandémie de Covid-19 reflète et aggrave les failles du néolibéralisme

JEAN-PAUL POLLIN

Les dépenses sociales dans la crise de la Covid-19

FRANÇOIS ECALLE

Macroéconomie et défi climatique

Les défis exceptionnels posés par la crise de la Covid-19

CHRISTIAN DE BOISSIEU

La crise de la Covid-19 dans les pays en développement :

quelles conséquences et quelles perspectives ?

REMY RIOUX, ALEXIS BONNEL, HÉLÈNE DJOUFELKIT,

CÉCILE VALADIER

Géopolitique de l'énergie et crise de la Covid-19

PATRICE GEOFFRON, JEAN-MARIE CHEVALIER

Cassandra, le climat et la Covid-19

SYLVIE GOULARD

Le développement durable après la crise de la Covid-19

BERTRAND BADRÉ

Crise de la Covid-19, le retour des reliques barbares

PHILIPPE CHALMIN

Covid-19, la BEI accélère sa transformation

en banque européenne du climat

AMBROISE FAYOLLE

Politiques macroéconomiques

Endettement des États et crise de la Covid-19

EMMANUEL MOULIN

Endettement des entreprises françaises et crise

de la Covid-19

ROBERT OPHÈLE

L'Europe de la finance dans la crise de la Covid-19

OLIVIER GUERSENT

La réglementation financière peut-elle contrer la crise de la Covid-19 ?

KLAAS KNOT

Les banques centrales pendant et après la pandémie de Covid-19

BENOÎT CCEURÉ

Les innovations des banques centrales dans la crise de la Covid-19

MICHEL AGLIETTA, SABRINA KHANNICHE

La crise de la Covid-19 va-t-elle entraîner un retour de l'inflation ?

PATRICK ARTUS

La pandémie de Covid-19 accélère l'obsolescence des normes comptables

BERTRAND JACQUILLAT

Conclusion

JEAN-HERVÉ LORENZI, PHILIPPE TRAINAR

Chronique d'histoire financière

Fermetures d'écoles, épidémies et niveau de scolarité :

une perspective historique basée sur l'épidémie

de poliomyélite en 1916 aux États-Unis

KEITH MEYERS, MELISSA A. THOMASSON

ISBN 978-2-37647-048-9

ISSN 0987-3368

Prix : 50,00 €



9 782376 470489